

**COMPTE – RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'AMICALE CYCLOTOURISTE ST AUBINOISE**

VENDREDI 12 AVRIL 2024 – 18 h 30

- 24 Adhérents présents + 15 pouvoirs remis soit un total de 39 présents ou représentés.

L'association se composant de 56 membres, le quorum (50% soit 29) étant atteint, le bureau a donc pu présenter :

L'ORDRE DU JOUR qui concernait :

**MODIFICATION DES STATUTS DE L'AMICALE
(selon projet adressé aux adhérents avec la convocation)**

Modification concernant principalement le mode de fonctionnement du bureau qui propose une gestion « collégiale » en remplacement de l'organisation classique habituelle.

Après la présentation des anciens statuts (datant de Janvier 1990) et un bref rappel de l'historique du club, l'assemblée a été invitée à se prononcer :

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des 39 votants

Ces nouveaux statuts seront envoyés, avec le procès-verbal de l'AG, très prochainement à la Préfecture pour mise en conformité administrative de notre association.

Le bureau

